

Lettre aux adhérents

Juin 2017

Association loi de 1901 pour l'amélioration de la qualité de la vie, agréée Courriel : <u>vivreaclamart@gmail.com</u> Site : <u>http://vivreaclamart.free.fr</u>

Bonjour!

Après le vacarme d'une campagne électorale au moins semestrielle à huit tours, nous reprenons la parole sans être obligés de crier trop fort... et abondamment. Car il ne s'agit pas simplement d'une lettre aux adhérents mais d'un texte qui reprend l'exposé de notre assemblée générale du 1er avril

Vous aurez beau jeu de nous interpeller sur la continuité de notre action et en cas de défaillance, de venir nous prêter main-forte! Un peu plus long qu'à l'accoutumée ce texte a pour mérite de nous mettre en tête que Clamart est désormais en continuelle interaction avec les villes voisines et toute la région parisienne. Quelle autonomie de gestion une ville peut espérer conserver dans ce cadre?

Notons tout de suite la date du forum des associations : Samedi 9 septembre au stade Hunebelle Venez nous y rencontrer

L'assemblée générale s'est donc tenue le 1er avril dernier à la maison des sports. Le conseil d'administration est inchangé. En ce qui concerne le bureau, notre ancienne présidente Marie-Jeanne Corson résidant depuis peu en province n'a pas renouvelé sa candidature. VAC la remercie pour son travail, son dévouement et la qualité de ses témoignages dans le cadre de l'association.

VOICI LE BUREAU ELU PAR CE CONSEIL D'ADMINISTRATION:

• président : Bernard Garmirian

• vice présidents : Martine Bagdassarian, Gérard Chanu, Jean-Pierre Rivière

• secrétaire général : Anne-Marie Colleaux

trésorière : Valérie Rabeau

NOS OBJECTIFS

Nous sommes une association militante et responsable qui veille à la qualité de la vie à Clamart et dans l'ensemble des communes voisines de notre territoire, afin que cadre de vie évolue dans le respect de l'harmonie du cadre naturel et du cadre urbain.

Notre démarche consiste à alerter nos concitoyens sur ce que l'histoire urbaine et architecturale leur a légué et à leur proposer les moyens de lecture de ce qui est projeté en leur nom.

Nous avons le souci permanent de rappeler aux élus que les décideurs tiennent leur pouvoir du citoyen et de lui seul et que la constitution lui reconnaît dans son article 7 que « Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. » Nous rappelons que nos moyens d'action en direction de la population sont principalement notre lettre aux adhérents nos bulletins, notre participation au forum des associations, la mise à jour régulière de notre site internet : http://vivreaclamart.free.fr notre participation active au collectif d'associations de la qualité de la vie : Sud Environnement (au niveau du territoire), Environnement 92 (au niveau départemental), Ile De France Environnement (au niveau régional). Ajoutons à la palette de VAC, la « culture » acquise par maints participants actifs dans les comités de pilotage des quartiers qui contribue à enrichir le débat.

CONCERNANT NOS ELUS:

Nous avons noté que tout en refusant les réunions de travail avec les associations compétentes, pour privilégier des réunions dites d'«information», nos écrits (bulletin, LAA, réponses aux enquêtes publiques) conduisent parfois la municipalité à tenir compte de certaines de nos observations évitant de grosses erreurs pour certains de ses projets.

Nous avons également noté avec grand regret que la **commission extra-municipale d'urbanisme** qui était ouverte aux associations et à une délégation des comités de quartier n'a pas été reconduite alors que les municipalités précédentes la réunissaient régulièrement depuis une quarantaine d'années. Crainte de l'information et du dialogue réels, manque de compétences ? Mystère qui interdit toute réelle connaissance des projets municipaux avant les enquêtes publiques pour celles qui sont obligatoires et auxquelles nous pouvons répondre ?

Deux sujets d'études sont à priori intéressants, demandés par la commune au CAUE départemental (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) concernant notamment la protection du patrimoine et la valorisation d'espaces publics de transition réglementaires entre les zones du PLU, notamment UE et UA. Cela porterait sur la moitié basse de l'avenue V. Hugo et sur les quartiers des Galvents où un travail important avaient été effectués sur le sujet, le comité de pilotage aurait dû être consulté en amont des travaux du CAUE, au minimum son témoignage aurait été utile, un membre du comité de pilotage a d'ailleurs protesté auprès des élus de quartier dans ce sens.

NOTRE ACTION EN 2015/2016 :

> Nos préoccupations ont porté sur les questions suivantes :

- pertinence des équipements publics,
- structures (situation du bâti, harmonie de sa répartition...),
- paysage et pittoresque qui en découle...
- les formes de la vie sociale résultant de ce qui précède,
- définition des caractères identifiants de Clamart propres à définir un patrimoine local encore remarquablement arboré en dépit de coupes effectuées par la municipalité
- identifier les multiples zones de biodiversité en danger et celles qu'il convient de développer



Ainsi VAC a une pensée, jamais une doctrine notamment parce que les administrateurs sont de sensibilités très diversifiées. C'est d'ailleurs grâce à ses diversités que VAC ne s'enflamme jamais sur n'importe quoi ! Culture citoyenne et engagement s'enrichissent mutuellement.

coordination, relations, coopération entre association :

Les relations de VAC avec les différentes associations auxquelles elle est adhérente nous donnent un regard sur la logique de fonctionnement de la région Ile-de-France (IDF) (grands projets de transport et d'urbanisme, économie, nature, forêts...).

À l'échelle locale, notre association coopère avec différentes autres associations et collectifs :

L'association du Jardin Parisien, l'association des riverains de la gare qui milite pour l'articulation intelligente de la ligne 15 du Grand Paris, le collectif de la gare, l'association du quartier de la rue de Meudon, l'association de la rue Paul Padé, le collectif Hunebelle qui s'intéresse au future aménagement de ce quartier : stade Hunnebelle, ancienne piscine, poste, ancienne Sécurité Sociale, et d'autres collectifs qui sont en cours de constitution... La fréquentation de ces collectifs nous permet de ressentir de l'intérieur la vie de chaque quartier et de leur donner selon le cas un soutien logistique ou technique.

De plus nos administrateurs participent régulièrement aux réunions des comités de pilotage de la démocratie participative de Clamart organisées par la municipalité. Ces réunions, souvent jugées trop rares par nombre de comités, souffrent de l'absence de bons techniciens ou de spécialistes lorsque les sujets traités sortent du domaine de compétence des élus de quartier.

Travaux de VAC en 2016 / 2017

- Nous avons répondu à plusieurs enquêtes publiques, dont le PLU (qui nous a beaucoup occupé durant plusieurs mois ; des améliorations ont été apportés au projet initial mais cela reste encore à améliorer), l'îlot RD906-rue du Midi-rue du Champ Faucillon, l'Aménagement Plaine Sud Quartier des Canaux du 7 novembre, l'opération rue de Verdun et tout récemment rue de Monts du quartier d'Arménie.
- ➤ En prolongement de nos observations sur le PLU, nous avons adressé un courrier au Préfet pour demander la création d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) sur l'ensemble de la commune de Clamart.
- Nous continuons à être attentifs au projet du T10 et espérons toujours pouvoir sauver les parties de forêt qui sont en danger à Verrières-le-Buisson et à Clamart à cet effet un recours contentieux a été présenté au TA (tribunal administratif) par les associations Sud-Environnement et ACPE.
- Nous poursuivons notre réflexion sur le potentiel de développement industriel sur la 906.
- Nous suivons les projets de la municipalité sur le secteur 3F, Pavé Blanc pour lequel plus de 500 logements occupés et parfaitement réhabilités (pour plus de 20 millions d'€) devraient être démolis au nom de la « mixité sociale ».... <u>Alerte</u>: le sujet, évoqué dans nos actions, concernant ces logements I3F en grand danger nous a conduits en avril à alerter les pouvoirs publics (premier ministre, ministre du logement, préfet, maire et société I3F) sur ce projet de démolition incompréhensible au moment où les gouvernants se plaignent d'un manque de fonds publics et de logements, sans parler des traumatismes auxquels sont confrontés les habitants de ces logements de qualité. Notre action va devoir s'amplifier.
- Nous relançons régulièrement le dossier concernant le projet de classement en forêt de protection de la forêt de Clamart-Meudon qui avance toujours beaucoup trop lentement à notre goût. Une nouvelle relance auprès du Préfet a été faite par les six associations riveraines dont VAC.
- La pression immobilière est de plus en plus importante, les promoteurs sont de plus en plus intéressés. C'est pourquoi nous suivons dans la mesure du possible les permis de construire et les projets municipaux qui ne vont pas dans le sens de la préservation de ce qui fait l'originalité et la qualité de la vie dans notre commune. Le risque est grand qu'elle soit défigurée dans les prochaines années et que le bien vivre entre les clamartois disparaisse peu à peu.

Outre le suivi de ce qui précède, nos nouveaux prochains chantiers porteront notamment sur :

- Les enquêtes publiques à venir, le suivi des évolutions du PLU
- La question du devenir des espaces en Opération d'Aménagement et Programmation (OAP) dans le PLU, dont une partie devrait être préservée pour favoriser l'implantation d'activités productives ou de service public, reste une préoccupation majeure. (Il convient de rappeler que la **région IDF** a placé l'objectif de **ré-industrialisation** en premier point de son programme)
- Le suivi des nouveaux et nombreux projets urbanistiques concernant notre ville et notre région et le soutien aux collectifs d'habitants qui demandent que leur avis soit pris en compte.
- Nous intégrerons dans nos réflexions le «Grand Paris» et ses conséquences en matière de densification en particulier autour de la gare de Clamart en cours de réalisation. Nous alerterons les habitants de Clamart, Vanves et Issy sur les conséquences de la sur-densification prévue autour des gares.
- L'évolution de l'Etablissement Public Territorial (EPT)Vallée Sud-Grand Paris et de la Métropole du Grand Paris (MGP) en liaison avec les associations Sud-Environnement et Environnement 92 et contribuer à obtenir de notre territoire la formation d'un comité consultatif (habitants associations et organismes socio-professionnels)
- > Publications et réunions pour informer les populations sur les projets urbanistiques.
- ➤ Une action d'information sur les risques de voir réduire la biodiversité encore importante de notre commune et la saisie systématique des autorités publiques sur les actions négatives dans ce domaine.
- Etudier toutes les possibilités et saisir toutes les occasions d'ouvrir une réelle concertation avec la municipalité.

Enfin les questions du développement durable, de la biodiversité, du réchauffement climatique et de la qualité de l'air dans notre région feront l'objet d'un travail plus systématique au cours des mois à venir, particulier :

- ➤ Étudier la traduction des objectifs de développement durable (COP 21) pour aller vers l'élaboration d'un agenda 2030
- Proposer une mise en œuvre par les comités de quartier et faire en sorte que cela devienne un objectif communal
- > obtenir que les futures modifications du PLU intègrent ces composantes

Quelques petites brèves :

1- La Métropole du Grand Paris (MGP) – à ne pas confondre avec le métro automatique appelé aussi Grand Paris Express-vous vous va mettre à l'étude un Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), qui tout en respectant les grandes orientations d'aménagement de notre région figurant dans le Schéma Directeur de la Région Ile-de France (SDRIF), deviendra le document d'aménagement de référence pour le territoire métropolitain. A ce titre il s'imposera à toutes les communes et en particulier aux futurs Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI) qui devront être élaborés pour chaque Territoire et qui remplacerons les actuels PLU. Comme vous avez dû le constater, ce sont les Territoires qui ont désormais la responsabilité de l'urbanisme pour les communes qui en font partie (ainsi Clamart fait partie du Territoire Vallée Sud Grand Paris.

<u>Sourions un instant</u>: On peut comprendre que les citoyens aient du mal à s'y retrouver avec tous ces « grands Paris » mis à toutes les appellations.... Y aurait-il donc un « petit PARIS » ?!! Paris aurait-il pris la grosse tête avec un gros égo !

- 2- le dernier Parlement a voté beaucoup de lois avant de ...déposer les armes. Beaucoup ne seront probablement pas appliquées comme d'hab. Deux nous paraissent devoir être suivies dans leur application par les citoyens : la loi sur la biodiversité et la loi sur la transition énergétique. Si nous y sommes attentifs elles pourront nous aider à faire respecter cette merveilleuse biodiversité clamartoise que de nombreux promoteurs lorgnent pour la transformer en... Béton! Pensez-y!
- **3- Le réchauffement climatique continue son avancée dramatique**, les décisions de la COP doivent être mises en œuvre par les Etats signataires dont la France, ne l'oublions pas, mais aussi par chacune de nos

communes. C'est à chaque citoyen d'exercer sa vigilance et de le rappeler fortement aux élus qui le représentent. Il est important de leur rappeler constamment qu'ils tiennent leur pouvoir des citoyens et doivent leur rendre compte de ce qu'ils font dans ce domaine.

4- Lisez sans attendre ce livre sensationnel qui s'intitule : « **La vie secrète des arbres** ». Edité chez *les Arènes*, il a été écrit par Peter Wohlleben, gardien d'une hêtraie de la région de l'Eiffel, à l'ouest de la Rhénanie. Cet auteur nous fait partager avec des mots simples, sans rien sacrifier à la rigueur scientifique, le langage des arbres, leur réelle organisation sociale et la façon dont ceux qui sont valides aident les malades, voire ceux qui sont attaqués par des parasites. Il nous permet de comprendre combien de contrevérités sont dites sur les arbres malades qu' « il faut abattre par souci du promeneur » alors que les arbres savent aussi se soigner. Ne perdez pas un instant lisez ce livre qui vous donnera tout ce que nous ignorons sur ces arbres que nous devons respecter ne serait-ce que pour la fraîcheur qu'ils nous apportent particulièrement en ce moment.



- **5- La promotion immobilière fait son marché** un peu partout sur notre commune.... Des projets, des projets, répondent-ils aux besoins de nos concitoyens ??? Est-ce d'ailleurs toujours l'objectif ?
- 6- Des habitants refusent le fait accompli ils constituent des collectifs pour demander le respect du voisinage, voire tout simplement le respect des règles d'urbanisme (notamment lorsque leurs permis sont accordés tacitement). Ils font souvent appel à notre association, nous les aidons autant que nous le pouvons. Sachez que nous sommes à la disposition de tous ceux qui s'inquiètent de voir notre commune devenir le terrain d'exercice de la promotion immobilière à l'égal de ce qui se passe chez certaines de nos voisines... Faites nous part de ce vous constatez dans vos quartiers.

COMME C'EST SOUVENT LE CAS DANS NOTRE LETTRE, NOUS CONCLUONS PAR UNE PETITE «FABLE»



En février, musardant dans la cathédrale de la Rochelle à l'occasion d'un bref dépaysement, l'un d'entre nous est tombé sur une série de panneaux relatant les circonstances de la construction de cet édifice au 18^e siècle. On n'y apprend que l'auteur des plans Jacques V Gabriel, (celui qui a construit le pont de Blois), prit acte des consignes d'austérité imposées par les maîtres d'œuvre :

«Que cet ouvrage se fit avec économie et solidité sans aucun ornement qui en augmenterait la dépense» et Gabriel de s'en réjouir !

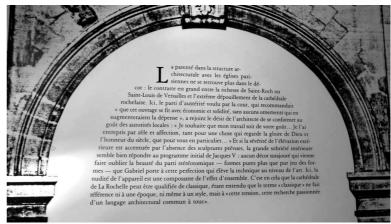
Quoi de plus beaux en effet qu'une structure exprimant par sa géométrie sa solidité et son équilibre, compte tenu des propriétés mécaniques du matériau.

« Cette tension, cette recherche passionnée d'un langage architectural commun à tous » comme il l'écrivait : les propriétés mécaniques des matériaux utilisés doivent se traduire dans l'organisation d'un bâti.

Ne déguisons donc pas un bâtiment en béton ou en acier en bâtiment de pierre pour préserver une harmonie (ou plutôt une uniformité ?) de quartier.

Comme titrait André Herrmann (1959, édition du salon des arts ménagers!): avec « **les formes utiles** », on ne fait pas de faute de goût.

Le bâtiment rouge prés de la place de l'église, rue Taboise et Fillassier, n'est-il pas à sa place ?



Et que vaudrait la Tour Eiffel si elle ressemblait au donjon de Vincennes ?

Si ce n'est pas encore fait, pensez à adhérer!

Soutenez notre action en adhérant et (ou) en nous rejoignant...

X....Vos adhésions sont le gage de notre indépendance....

☐ Adhésion(s)	☐ Renouvellement pour	personnes		
Nom(s): Prénom (s):				
Adresse :		Bât	:	Escalier :
Profession:	Tél. :	Courriel:_		
Cotisation 2017				
-Minimum : 10 €, si vous le pouvez, versez 15 € ou plus, <i>par virement : CCP la Source 3343471 Y</i>				
ou par chèque à l'ordre de : Vivre à Clamart				
A retourner à : VIVRE A CLAMART, 10 rue Fauveau – 92140 Clamart				
Participation à la vie de l'association :				
☐ J'aimerais participer à la vie de l'association.				
☐ J'aimerais participer à l'information des habitants de mon quartier.				Tire à Clamar
☐ Je suis à votre disposition pour la distribution de courrier et de tracts.				aclamart@gmail.com
☐ Je désire faire partie du prochain conseil d'administration				vivreaclamart.free.fr
				cacianitar tigr conji